

Sommaire

L'édito 2
La vie municipale Compte-rendu des conseils municipaux 3-5 Travaux 6 AFAF 7
Méli-mélo 7
L'intercommunalité 8-13 SIVU Beaupré - RécréA 8-9 Maison du Salève 10-11
Santé - Environnement 12-14 Pollution lumineuse 12-14
Ça s'est passé à Présilly 15
Bientôt à Présilly 16
et alentours 17
Mémoires de Présilly 18-19
État-civil 20
Infos pratiques 20

L'édito

Chères Présilliennes, Chers Présilliens,

Avis à la population :

Depuis quelques années, les communes sont tenues d'élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Ce document existe déjà, mais a besoin d'être remis à jour. Il se compose notamment d'une liste de personnes du village ou des environs proches, pouvant intervenir bénévolement en cas de gros sinistre dans la commune (glissement de terrain provoquant l'écroulement de plusieurs bâtiments ou accident d'autobus sur l'autoroute A41 nécessitant l'intervention de tierces personnes, en sus des services de secours, afin de servir des boissons chaudes ou accomplir toute action utile pour aider les personnes sinistrées).

Vous souhaitez apporter votre soutien? Vous possédez des compétences diverses et variées pouvant être utiles en cas de sinistre, notamment la connaissance de plusieurs langues? Alors n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie de Présilly pour vous porter volontaire. Et cela même si vous pensez ne pas posséder de qualifications particulières, car votre aide dans l'exécution de différentes tâches sera toujours très utile!

Je compte sur votre dévouement.

Travaux:

- La route de Beauregard est terminée.
- Durant cette année, nous allons réaménager l'extérieur et l'intérieur de la mairie, afin d'adapter les locaux aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite), suivant les directives de la DDT.
- Le réaménagement de la route du Petit Châble devrait débuter au mois de septembre ou octobre.

Sécurité :

Concernant la sécurité dans notre village, le conseil municipal a décidé de prendre un forfait de 10 heures par mois de présence de la police municipale, en vue d'effectuer notamment des contrôles radar ou des surveillances en cas d'absence prolongée. Il suffit d'annoncer vos dates de vacances en mairie afin qu'une patrouille passe périodiquement aux abords de votre domicile.

Vous souhaitant un bel été à toutes et à tous

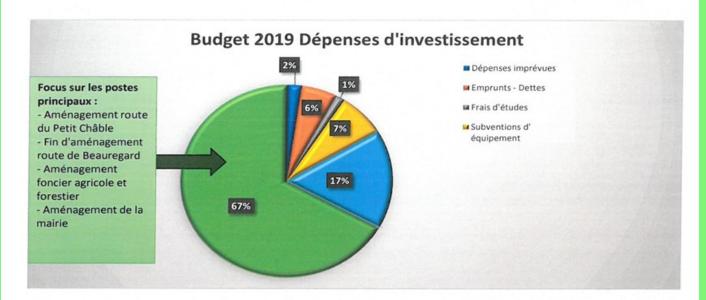
Bien cordialement

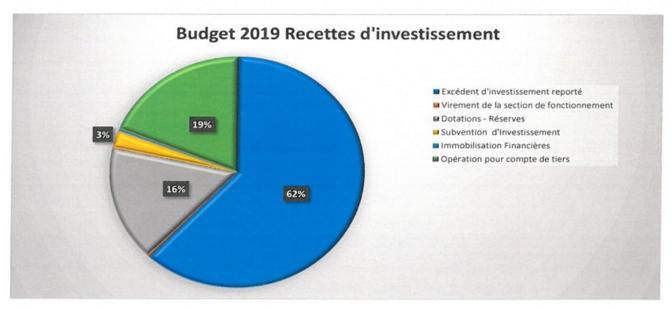
Le Maire,

Nicolas DUPERRET

Compte-rendu des conseils municipaux

BUDGET 2019





Pour ce qui est de la section de fonctionnement, le budget primitif 2019, écritures réelles et d'ordre, s'équilibre comme suit : 1 179 031,00 euros

Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

TRAVAUX

Route du Petit Châble

La réception des offres pour le marché de travaux route du Petit Châble a été clôturé le 22 octobre 2018.

Après étude de ces dernières, le Conseil Municipal a décidé de confier la maitrise d'œuvre du projet à ALP VRD, ayant obtenu la meilleure note.

Une première rencontre a eu lieu entre le maitre d'œuvre et le Syane. La commune pourra bénéficier d'une subvention du Syane de 60% sur l'enfouissement de l'éclairage public. Les travaux sont prévus de la route d'Annecy jusqu'à la fin de la route du Petit Châble, avec une possibilité d'extension jusqu'aux réseaux déjà enterrés.

Le tri sélectif sera pris en charge par la Communauté de Communes du Genevois.

Une réunion sera organisée avec les riverains afin de leur donner des explications sur ce projet.

Par ailleurs, l'entreprise Amcor propriétaire de la parcelle 8589, accepte la vente d'environ 400m2 au prix d'1 euro le mètre carré afin de réaliser les travaux. Sur ce tènement est prévu un arrêt de bus, des containers et un parking pour vélos. Il restera toutefois un accès à la parcelle agricole.

Cette demande sera notifiée au commissaire enquêteur lors de l'enquête publique de l'aménagement foncier.

L'achat de cette parcelle sera prochainement présenté pour délibération auprès du Conseil Municipal.

Syane – Travaux de gros entretien reconstruction 2019

Le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2019, l'ensemble des travaux relatif à l'opération « travaux de gros entretien reconstruction » afin de mettre aux normes les derniers réseaux d'éclairage public de la commune.

Le montant total de cette opération est estimé à environ 21 000 euros, participation du Syane comprise.

Les nouveaux secteurs concernés sont : chemin de Clairjoie et les Hôteliers. Le restant du parc d'éclairage public est déjà en cours de rénovation.

Sécurisation quai bus route de Beauregard – Demande de participation financière

Par délibération 2017-04 en date du 9 février 2017, le Conseil Municipal a validé le projet d'aménagement de la route de Beauregard. L'aménagement d'un quai-bus est prévu sur cette même route.

Ces travaux seront financés sur fonds propres et inscrits au budget de l'exercice 2019.

Afin de favoriser les projets présentant un intérêt au regard de l'amélioration des conditions de circulation générale, et plus précisément la sécurisation des arrêts de bus de transport scolaire, le Département de la Haute-Savoie offre la possibilité d'obtenir une aide financière au titre de la répartition des amendes de police. Après délibération, Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une telle participation auprès du dit Département.

Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

TRAVAUX (suite)

 Rénovation et aménagement bâtiment mairie – Demande de subvention au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS)

Il devient indispensable de réaménager les locaux de la Mairie et l'accès au bâtiment.

En effet, le rez-de-chaussée ne satisfait plus aux exigences de service public, confidentialité, sécurité des agents et normes d'accessibilité de l'accueil aux personnes à mobilité réduite. De même, il convient de faciliter l'accès piéton au bâtiment de la mairie.

Afin de mener ces travaux, l'accueil sera placé face à l'entrée principale de la mairie et un espace de confidentialité et de sécurité devra être aménagé. Ce transfert implique des travaux sur la totalité du rez-de-chaussée.

L'accès à la mairie sera revu par un agrandissement des escaliers, la pose d'une maincourante et une reprise l'éclairage.

Les travaux sont prévus au cours de l'exercice 2019.

DIVERS

Vote des taux des trois taxes locales pour l'exercice 2019

Le Conseil Municipal, après délibération, a décidé de maintenir le taux des taxes locales au même niveau que l'année dernière, à savoir :

Taxe d'habitation : 15,06 %

Taxe foncière bâti : 7,80 %

Taxe foncière non-bâti : 31,03 %

Salle des fêtes

Suite à la commission de sécurité, il sera désormais strictement interdit d'ôter les bornes permettant d'accéder au parvis de la mairie avec des véhicules, ceci sans exception. Par ailleurs, la salle des fêtes ne sera plus louée les 31 décembre.

Location petite salle en iournée

Le Conseil Municipal a adopté les termes de la location de la petite salle selon un tarif à l'heure de 4 euros. Ce système de location pourra être effectué uniquement en journée, sur des plages horaires de 9h00 à 17h00, et pour des associations ou des particuliers. Ces locations permettront notamment de répondre à des demandes telles que des cours, des ateliers ou des réunions en journée.

INTERCOMMUNALITÉ

Déchetterie

La fréquentation de la déchetterie a baissé de 10%. À ce jour, on ne peut savoir si cette baisse est due à la limitation des usagers de la communauté de communes depuis l'accès par badge.

Il explique également que la dernière caractérisation (relevé à un instant T) a permis d'observer que 45% des déchets issus d'ordures ménagères n'avaient pas été déposés au conteneur prévu à cet effet. Cette caractérisation peut amener à une augmentation de taxe en fin d'année.

Une déchetterie peut desservir environ 15 000 personnes. À ce jour, les déchetteries de Neydens et Vulbens ne suffisent plus à répondre aux besoins des personnes occupant notre territoire. La Communauté de Communes du Genevois entre en réflexion sur la construction d'une troisième déchetterie afin de desservir le bassin de population.

Travaux





Afin de faciliter et sécuriser les déplacements à l'intérieur du cimetière, des mains courantes ont été installées aux endroits stratégiques.

La configuration très pentue de notre cimetière rendait en effet particulièrement dangereux le cheminement sur les diverses allées, notamment pour les personnes âgées.







Par ailleurs, un nouveau colombarium comportant dix cases prend place aux côtés du premier spécimen. La population présillienne étant en pleine croissance, un socle supplémentaire a également déjà été posé, permettant ainsi l'installation future d'un 3ème colombarium!

Aménagement foncier Agricole et forestier

Le projet d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) comprenant la réorganisation parcellaire du territoire compris dans le périmètre d'aménagement, ainsi qu'un programme de travaux connexes validé par la commission communale d'aménagement foncier (CCAF) en novembre 2018 a été soumis à enquête publique du 28 janvier au 28 février derniers.

Après clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions fin mars. Ce document est consultable en mairie et est accessible en ligne sur les sites de la Commune et du Département (https://www.hautesavoie.fr, section « enquêtes publiques / appels à projet »).

Désormais, la CCAF doit se réunir afin de prendre connaissance des réclamations et observations formulées ainsi que du rapport du commissaire-enquêteur. Les propriétaires qui l'ont demandé dans leurs réclamations pourront être entendus par la CCAF qui statuera ensuite sur chaque réclamation.

Le projet pourra ainsi être ajusté au regard des réclamations formulées lors de l'enquête et sera transmis au Préfet en vue d'obtenir son accord sur le programme de travaux au regard des législations environnementales.

Les décisions de la CCAF seront ensuite affichées, pendant quinze jours au moins, en mairie et notifiées aux intéressés. Parallèlement, les plans modifiés de la CCAF seront affichés pendant un mois en mairie. Chaque propriétaire sera averti individuellement que cette date d'affichage constitue le point de départ du délai d'un mois pour présenter leurs réclamations devant la CDAF.

Méli-mélo

Propriétaires de chiens : le saviez-vous?

Les excréments de votre fidèle compagnon peuvent causer des avortements à répétition chez les bovins!

Un germe pathogène, agent de la néosporose, est en effet présent notamment dans les déjections canines. Une vache portante ingérant de l'herbe souillée court le risque d'être contaminée et de perdre son veau.

Ramasser les crottes de son chien est un devoir civique, mais aussi une simple question de savoir-vivre.

Et ce qui vaut sur la voie publique est également valable pour les pâturages.

Le comportement que vous adoptez peut avoir des conséquences non négligeables.

Merci de vous en souvenir la prochaine fois que vous promènerez votre chien.





Horaires de travail

Petite piqûre de rappel en ce qui concerne les heures dévolues au bricolage et divers travaux bruyants pour les particuliers :

> du lundi au vendredi : 8h-20h samedi: 9h-12h / 14h30-19h

dimanche: 10h-12h

Merci de vous y conformer et de penser au confort de vos voisins!

Pour mémoire : les agriculteurs ne sont bien entendu pas concernés par ces horaires.

SIYU BEAUPRÉ — RÉCRÉA : des nouvelles du centre de loisirs

Les mercredis

Suite à la mise en place du plan mercredi, un comité de pilotage s'est constitué avec une première réunion. Une 2^{ème} séance aura lieu courant mai.

Cette nouvelle organisation donne lieu à des activités plus qualitatives et plus suivies :

- Des séances escalades encadrées par Thomas, après avoir suivi une formation spécifique.
- Un cycle pâtisserie de janvier à mars.
- Un groupe d'enfants a élaboré un projet jardinage avec l'aide d'Antonio. (Photo)
- Plusieurs autres projets comme la confection d'instruments de musique, l'origami, les séances de sport, la découverte de l'environnement. (Photo)





Les petites vacances

Vacances de février

Nous avons visualisé une augmentation des effectifs, ce qui nous conforte dans notre volonté de continuer à proposer des activités nouvelles et de qualité. Par exemple, les deux semaines sportives étaient complètes. Les enfants ont pu profiter d'une nuitée au plateau des Glières encadrée par Olivier Dunand, guide de haute montagne, d'une sortie au muséum de Genève pendant laquelle les plus grands ont pu visiter le plateau de télévision de la RTS et d'autres sont partis à la découverte des poneys à Vulbens.



Vacances de printemps

Les enfants ont découvert les contes et légendes avec une sortie à la maison des contes de Fée à notre Dame de Bellecombe.

En partenariat avec le club de foot, les enfants ont participé à deux semaines de stage. Foot le matin et découverte d'autres sports l'après-midi.

Les 3-5 ans ont pu participer à une semaine sportive avec une sortie à Filenvol.

Merci à toutes les équipes pour leur travail au service de vos enfants!

SIYU BEAUPRÉ — RÉCRÉA : Vacance/ d'été Inscriptions

Mardi 4 juin et jeudi 6 juin : de 16h30 à 18h30

Mardi 11 juin et jeudi 13 juin : de 16h00 à 19h00

Samedi 15 juin : de 9h30 à 12h.

Programme

Séjours

- Du 6 au 13 juillet : « Ceven'aventure » pour les plus de 11 ans.
 Via ferrata, canoë, spéléologie, canyoning...
- Du 19 au 24 août : « Montrevel » pour les 8-10 ans. Course d'orientation, canoë, bouée tractée...
- Du 19 au 21 août : « Les moineaux » à Bellevaux pour les 6-8 ans.
 Randonnée, découverte du monde des abeilles, initiation à la fabrication du fromage...

Les semaines à thème

- **Du 8 au 12 juillet** : semaine sportive pour les 3-5 ans. Randonnée au Salève et parcours Accrobranche.
- Du 15 au 19 juillet : semaine sportive pour les 6-8 ans.
 Deux jours à Sixt-Fer-à-Cheval et spéléologie aux grottes de Cerdon
- Du 22 au 26 août : à la découverte de l'Égypte pour les 6-8 ans

Autres activités

Bricolage, sorties hebdomadaires, sports, jardinage...

Plus d'informations sur notre site internet : http://recrea74.wixsite.com/recrea

les ateliers de la rentrée

Reprise des ateliers coutures et sport à partir du 23 septembre 2019.

Les inscriptions se feront sur le forum des associations de Beaumont le premier samedi de septembre.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 04 50 83 77 78 ou par mail **recrea@sivu-beaupre.fr**

la Maison du Salève : programme*

EXPOSITION PERMANENTE

« LE SALÈVE : UNE MONTAGNE ET DES HOMMES »

Belle exposition ludique et interactive qui vous raconte toute l'histoire du Salève (découvertes scientifiques et historiques, cabane à histoires, quizz, jeux...)

Accueil des groupes, toute l'année sur réservation. Pour des idées de journées autour du Salève, contactez-nous!

Nouveau!

Le rêve d'Horace:

Vous rêvez de connaître les secrets du Salève, et comme Horace de gravir un jour le Mont Blanc ? Entrainez-vous en famille en vous amusant grâce au nouveau livret de visite de la Maison du Salève. Jeux, orientations, recherches d'indices... devenez incollable sur le Salève!



LE RÊVE D'HORACE

Livret OFFERT avec le ticket d'entrée à l'exposition permanente « Le Salève, une montagne et des hommes ».

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

PAYSAGES SONORES, jusqu'au 26 juin 2019

Munis d'un smartphone, faites l'expérience en famille d'écouter les sonorités naturelles qui nous entourent. Découvrez la nature en ouvrant grand les oreilles !

2€ par personne, gratuit pour les moins de 6 ans. Exposition dans le cadre du Contrats Corridors Champagne-Genevois.

4 SAISONS, à partir du 6 juillet 2019

Une exposition interactive pour les 3-7 ans ! Découvrez le phénomène complexe des saisons à travers manipulations grandes et petites, numériques ou non, mais toujours ludiques ! 2€ par personne, gratuit pour les moins de 3 ans.

Tarifs - Visite des expositions

Tarif normal : 6€ / Jeunes de 6 à 18 ans : 3€ / Enfants de - de 6 ans : gratuit

Entrée famille : 15€ (2 adultes + 1 à 4 jeunes)

Expositions temporaires : 2€ par adulte, gratuit pour les moins de 6 ou 3 ans selon exposition, ou billet inclus dans l'entrée « exposition permanente ».

Autres tarifs sur demande. Tarifs groupes (enfants et adultes) sur demande. Accès aux personnes à mobilité réduite.

Animations Familles

Présence d'un adulte obligatoire (gratuit).

Carte des p'tits malins : 15€ valable pour 3 animations (concerne uniquement les animations à 6€)

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

à la Maison du Salève, gratuit

VISITE LIBRE DES EXPOSITIONS:

Samedi 21 et dimanche 22 septembre, de 14h à 18h, dès 6 ans

MINI VISITES THEMATIQUES:

Dimanche 22 septembre, de 14h à 18h, pour tous

Horaires 2019 : février à juin / septembre à décembre : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h juillet / août : du mardi au dimanche de 10h à 18h — Vacances scolaires zone A : du mardi au dimanche de 14h à 18h Fermeture : janvier, 1^{er} mai, 1^{er} dimanche de septembre, 25 décembre Groupes sur réservation (visite tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi)

Programme complet sur : www.maisondusaleve.com / info@maisondusaleve.com
La Maison du Salève, 775 route de Mikerne, 74160 Présilly - Réservations et contact : 04 50 95 92 16

Maison du Salève : programme

Pour toutes les animations : 1 adulte accompagnant obligatoire gratuit.

Sauf indication contraire, toutes les animations : **gratuit et <u>sur inscription</u> !** (détails tarifs ci-dessous)
Animations en extérieur : **prévoir vêtements adaptés à la météo et chaussures imperméables !**

= Animations dans le cadre de l'exposition temporaire « 4 Saisons »

ENS = Animation gratuite initiée et soutenue par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles

Voyage en calèche (extérieur) ENS

Samedi 8 juin, départs 9h30 ou 14h, Arbusigny, dès 6 ans Au rythme des chevaux de trait, découvrez les marais, la vie rurale et les paysages du plateau des Bornes.

Voyage sonore (extérieur) ENS Mercredi 19 juin, 10h ou 14h, Menthonnex en Bornes, dès 6 ans

Que peut-on entendre et voir autour d'un marais? Crayon dans une main, amplificateur de son dans l'autre, approchez doucement la nature qui vous entoure. Ecoutez, observez et dessinez votre carnet de voyage! Animateur de la Maison du Salève et audionaturaliste vous accompagneront dans ce bel environnement.

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

Samedi 22 et Dimanche 23 juin, au Salève, pour tous Visites à partager par et pour les habitants : les amoureux du Salève proposent de découvrir ou redécouvrir leur montagne. Balades, visites culturelles, il y en aura pour tous les goûts!

Programme complet: www.maisondusaleve.com Gratuit, certaines visites sur inscription.

Voyage art et nature (extérieur) ENS Samedi 6 juillet, 13h45, Menthonnex en Bornes, dès

Découvrez toutes les nuances de la nature grâce à cette balade artistique! Utilisation de pinceaux nature, dessin avec la terre, réalisez un carnet de voyage en souvenir de cette escapade autour des étangs des Bornes. L'association PasserelLS se joint à nous



pour faire découvrir la nature aux personnes sourdes et malentendantes.

© Balade des petits artistes (extérieur / intérieur) Mercredi 10 juillet, 10h30, de 3 à 7 ans

Balade estivale autour de la Maison du Salève pour redécouvrir la nature de façon décalée! Pastels, dessins... plusieurs ateliers artistiques vous attendent. Vous pourrez repartir avec vos œuvres. 8€ sur inscription.

Fabrication de cabanes (extérieur) Vendredi 12 juillet, 14h30, Téléphérique du Salève, dès 6 ans

Rejoins-nous dans un coin presque secret du Salève, pour construire une cabane avec des éléments de la nature.

13€ enfant / 6.50€ adulte (comprend l'atelier + A/R Téléphérique). Sur inscription.

⊕ Y'a plus de saison (extérieur)Mercredi 17 juillet, dès 10h30, dès 7 ans

C'est le bazar dans les saisons ! Participez à des ateliers pour comprendre les changements de temps. $6 \in sur$ inscription.

© Balade nature et légendes (extérieur) ENS Mercredi 31 juillet, dès 14h30, à la Grotte du Diable, Le Sappey, de 3 à 7 ans

Venez découvrir la forêt du Salève et la mystérieuse Grotte du Dable par le biais de ses histoires et légendes. Une balade insolite pour s'éveiller à la nature. Etonnement garanti!

Crèche nature (extérieur)

Mercredi 21 août, de 10h30 à 11h30, de 18 à 36 mois La nature pour les tout-petits, basée sur des ateliers sensoriels de découverte de la nature, dans le jardin de

la Maison du Salève. 6€ sur inscription.

Balade pays'âne en alpage (ext.) ENS Samedi 24 août, de 10h à 17h, à l'alpage du Plan, Vovray en Bornes, dès 5 ans



Partez accompagnés des ânes au cœur des alpages de la Thuile et des Convers. Les animateurs vous guideront lors d'une déambulation participative avec ateliers, défis et théâtre d'ombres. Une découverte originale du patrimoine, de la culture et de l'agriculture de montagne. En partenariat avec la Ferme de Chosal.

MONT SALÈVE EN MARCHE (extérieur) Dimanche 1er septembre, tout public (dès 8 ans)

Laissez-vous guider sur les sentiers de randonnée par les amoureux du Salève. Stands de producteurs, repas et animations vous attendent au sommet pour un moment convivial.

Programme complet: www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

NUIT SAFARI

Vendredi 6 septembre, de 20h à 23h30 au départ de la Maison du Salève, pour tous, dès 10 ans

Tout le monde en NOIR ! Une marche immersive dans la nuit pour vaincre ses peurs !

Vêtements noirs, bonnes chaussures et lampe frontale. 12€ sur inscription (comprend une collation)

Bienvenue l'automne

Mercredi 25 septembre, 14h30, 3-8 ans

Le vent souffle, les feuilles tombent, il pleut... Observez ces différents phénomènes avec Horace, illustre scientifique qui vous transformera en petit météorologue. *6€ sur inscription.*

Santé - Environnement

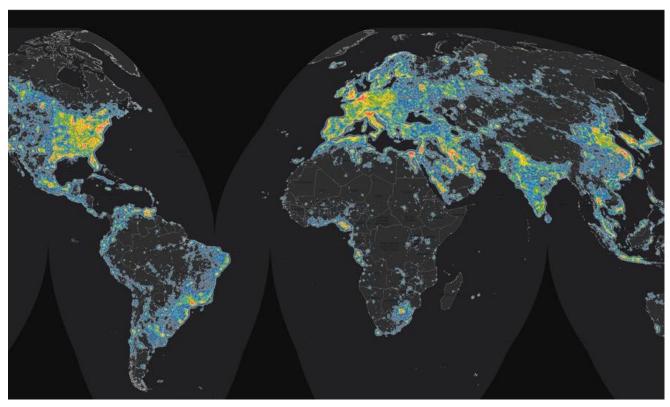
Éteignons les lumières pour rallumer la nuit!

De tout temps, l'Homme s'est servi des étoiles pour s'orienter, se définir, se connaître. Des civilisations entières se sont basées sur des constellations pour asseoir leur culture. La nuit fut alliée avant de devenir ennemie. La peur de l'obscurité a poussé l'Homme à rechercher la lumière...

Le monde moderne, plus que jamais, lui a permis d'atteindre des sommets en matière d'éclairage, à l'intérieur comme à l'extérieur, non seulement pour de simples questions de confort (éclairage dans son logement) ou d'utilité publique (sécurité des piétons, signaux d'indication,...), mais aussi pour un usage purement commercial ou décoratif (vitrines, enseignes lumineuses, illuminations de monuments,...)

Ces cinquante dernières années ont vu accroître l'éclairage artificiel de manière vertigineuse. Les causes sont diverses : urbanisation intensive, augmentation du trafic automobile, développement touristique entraînant des aménagements spécifiques dans des zones autrefois préservées, etc.

Les pays dits industrialisés sont particulièrement touchés par ce phénomène, comme en atteste la carte ci-dessous.



Les chiffres qui suivent sont assez éloquents :

- Au cours des trente dernières années, l'éclairage nocturne a doublé dans notre région.
- En France, en 10 ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30 %. En parallèle, la durée d'éclairement a plus que doublé dans les petites villes de moins de 5000 habitants.
- En Suisse, les émissions de lumière ont augmenté de 70% depuis le début des années 90.

« Et alors, » me direz-vous, « ça pose un problème ? » La réponse est oui ! Et ce problème porte le nom de « pollution lumineuse ».

Pollution lumineuse : définition

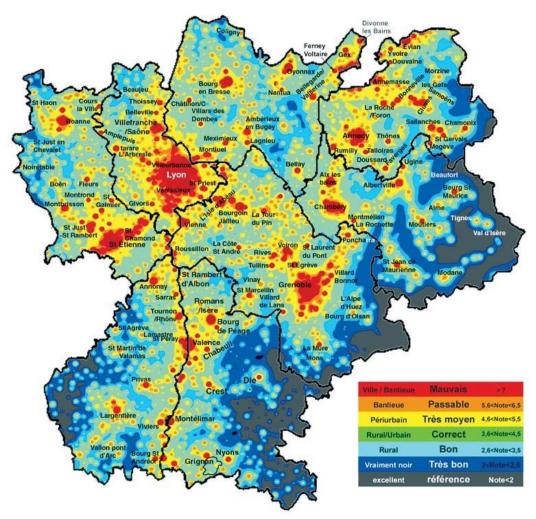
On emploie ce terme pour désigner les effets néfastes d'un éclairage artificiel excessif sur l'environnement et la santé.

Cela peut paraître surprenant mais trop de lumière peut effectivement avoir des conséquences négatives, tant sur le plan écologique qu'énergétique ou humain.

Les astronomes sont les premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme dans les années 70 déjà : les halos de lumière diffusés par les éclairages publics compliquaient en effet passablement l'observation du ciel étoilé.

Santé - Environnement

Il suffit d'examiner la carte ci-après pour comprendre à quel point le phénomène est important :



Effets de la pollution lumineuse

Impact sur la santé : la mélatonine en baisse !

Les sources de lumières extérieures (luminaires, enseignes et panneaux publicitaires lumineux,...) s'avèrent intrusives dès lors qu'elles pénètrent à l'intérieur de nos habitations, entraînant des effets néfastes sur notre santé.

Il faut en effet savoir que l'alternance jour-nuit est indispensable au bon fonctionnement de notre organisme qui profite de notre sommeil et surtout de l'absence de lumière pour produire, par l'intermédiaire de la glande pinéale, une hormone centrale du corps humain appelée mélatonine. Cette hormone est nécessaire dans :

- la régulation de notre rythme biologique de 24h, notamment l'alternance veille-sommeil,
- la qualité de notre système immunitaire : prévention du développement de cancer et de troubles dépressionnaires.

La moindre source de lumière peut nuire à la production de la mélatonine.

Impact énergétique : 1ère dépense des communes

L'éclairage public représente à lui seul 37% de la facture d'électricité des collectivités territoriales. Près de 40% des luminaires en service ont plus de vingt ans et plus de la moitié du parc d'éclairage public est surconsommateur d'énergie.

Avec une durée d'éclairage nocturne d'environ 4100h/an par commune, la consommation énergétique de ce secteur s'élève en moyenne à 5,6 TWh/an. Ainsi, en plus d'engendrer des déchets nucléaires importants pour sa production d'électricité, l'éclairage public émet près de 610 000 tonnes de CO2.

Santé - Environnement

Impacts sur l'environnement : 2ème cause de mortalité chez les insectes

Les impacts négatifs sont multiples :

- **insectes piégés** par leur attirance pour les lumières artificielles et mourant d'épuisement ou grillés au contact de la chaleur ; la surmortalité des insectes crée un déséquilibre dans la chaîne alimentaire comme dans la pollinisation des plantes qui sans leur présence deviennent stériles.
- mammifères nocturnes éblouis par les éclairages, d'où nombreuses collisions routières
- **oiseaux migrateurs désorientés** par les halos lumineux au-dessus des agglomérations, alors qu'ils doivent s'orienter à l'aide des champs magnétiques et des étoiles
- **rythme biologique des espèces affecté** par le sur-éclairage qui modifie l'alternance jour-nuit ainsi que leur perception des saisons : cycles de reproduction et de recherche de nourriture perturbés, entraînant un risque pour leur progéniture et leur survie
- impact sur la **flore** : chute des feuilles retardée, photosynthèse dégradée, germination des graines perturbée, etc.

Il existe des solutions!

Il est devenu essentiel de **repenser l'éclairage public** en réalisant des diagnostics dans nos communes, afin de trouver le meilleur équilibre entre confort, sécurité et limitation de la pollution lumineuse.

En fonction de la situation et de la fréquentation de certains lieux, les solutions suivantes peuvent être envisagées : extinctions nocturnes, éclairages à détecteur de présence, diminution d'intensité, suppression de points lumineux inutiles, réduction du temps d'éclairage des monuments, suppression de l'éclairage des sites naturels (gorges, falaises,...), etc.

Dans tous les cas, il est primordial d'utiliser un type d'éclairage moins énergivore et d'éviter une diffusion de la lumière vers le ciel.

L'argument sécuritaire est souvent avancé par les personnes réfractaires à une limitation de l'éclairage public.

Or, il est intéressant de rappeler que 80% des cambriolages ont lieu le jour. Par ailleurs, un système de détection de mouvement déclenchant la lumière en cas de présence peut s'avérer particulièrement dissuasif, sans parler d'une alarme qui fait fuir près de 95% des intrus.

Quant à la sécurité routière, des études ont permis de démontrer que les conducteurs se montrent bien plus prudents sur les routes moins éclairées! Ce qui n'empêche pas de prévoir des éclairages appropriés sur les tronçons dangereux.



En guise de conclusion : la nuit est belle, rallumons-la!

Qui ne s'est jamais extasié devant un ciel rempli d'étoiles ?

Lutter contre la pollution lumineuse, c'est préserver notre santé et celle de l'environnement, tout en faisant des économies non négligeables.

Les solutions existent, leur mise en œuvre a déjà commencé dans de nombreuses agglomérations. La réussite de ces actions réside notamment dans une bonne communication permettant de répondre aux interrogations de la population.

Corinne FAVRE avec la collaboration d'Aurore CANDAU

En prolongement de cet article, nous vous proposons d'assister à la **conférence publique** qui se tiendra à la salle des fêtes le **vendredi 28 juin prochain** (voir rubrique « Bientôt à Présilly »).

Et le **26 septembre**, participez à « La nuit est belle » et admirez la Voie lactée lors de l'extinction généralisée des éclairages publics sur tout le territoire du Grand Genève! *(plus d'infos à venir)*

<u>Sources</u>:

- « Trop d'éclairage nuit » (guide réalisé par la FRAPNA)
- « Pollution lumineuse et idées reçues : 10 réponses pour s'éclairer sur le sujet » (Livret pédagogique réalisé par l'association Agir pour l'Environnement)
- « Les émissions de lumière ne cessent d'augmenter » (T. Allegrezza dans Tribune de Genève, 12/2016,)
- ADEME

Ça s'est passé à Présilly

RDV de la Présillienne Autour de la Chandeleur - dimanche 17 février



Plein succès pour cette troisième édition de « Crêpes & Carnaval » ! De nombreuses familles étaient présentes au rendez-vous, en ce premier week-end de vacances scolaires. Tout le monde a pu apprécier l'originalité des déguisements commençant par la lettre « C », thème de cette année : les coccinelles ont ainsi côtoyé Charlot, une Chinoise, un petit cosmonaute, quelques chirurgiens, des cuisiniers et bien entendu des cow-boys, des corsaires et une ribambelle de délicieuses Cendrillon.

Les crêpes étaient évidemment de la partie, côté dégustation comme côté animation, avec un atelier de **crêpes-sucettes** qui a suscité l'engouement général, parmi tous les petits participants.

Corinne FAVRE



Nettoyage de printemps - samedi 20 mars

Les renforts sont venus nombreux et motivés pour une nouvelle édition du nettoyage de printemps. Le soleil était également au rendez-vous, offrant des conditions idéales pour cet événement.



Situation assez déplorable du côté du Thouvet et route de Viry où les nettoyeurs ont eu fort à faire. Navrant...



Un casse-croûte bien mérité et fort apprécié après les efforts fournis !



L'écho de Montailloux - Mai 2019

Bientôt à Présilly ...

Conférence

"Des lumières dans la nuit"

par Eric Achkar, Président de la société astronomique de Genève

Vendredi 28 juin, 20h30, à la salle communale de Présilly

À l'heure où de nombreuses communes réfléchissent à diminuer l'éclairage public la nuit, découvrez l'impact de la lumière artificielle sur l'environnement nocturne. Quelles sont les solutions à envisager ?

Chartreuse de Pomier : visites guidées

Dans le cadre de la découverte du Patrimoine Culturel de la Savoie et de Genève, des visites guidées sont ouvertes au public en 2019 aux dates suivantes :

Mercredi 12 juin, 15h Mercredi 24 juillet, 15h Dimanche 22 septembre, 15h



Durée env. 1h - 10 personnes min. - Visites gratuites - Inscription sur www.chartreuse-de-pomier.fr

Prézilly en fête!

Venez nombreux célébrer l'été à Présilly les 6 et 7 juillet prochains !



Début des festivités samedi soir avec :

concert rock du groupe Namaspam

(Buvette – petite restauration)

Dimanche 7 juillet:

Grande journée sur le thème du terroir

avec stands, animations, jeux, démonstrations (fabrication de paniers, foins à l'ancienne, etc.), exposition de vieux tracteurs et outillage d'autrefois,...

Repas de midi : dégustez notre délicieux jambon cuit à la broche !

→ Vous êtes producteur ou artisan de Présilly et souhaitez tenir un stand. Inscrivez-vous!
 → Vous souhaitez venir nous donner un coup de main pour 2-3 heures (ou plus...). Inscrivez-vous!
 Adresse de contact : c.favre@presilly.fr

... et alentours...

les « Orgues de Beaumont » - saison 2019

Festival d'été

Dimanche 7 juillet 18h00

Duo Trombone & Orgue

Francesco d'Urso : diplômé de la HEM de Genève, de renommée internationale, collabore avec l'orchestre de la Suisse Romande, l'Orchestre de Chambre de Genève, de Lausanne, et de Turin.

Humberto Salvagnin : orgue : se produit régulièrement en récitals solo, de musique de chambre ou avec des orchestres ou chœurs au Brésil, en Europe et en Suisse où il est organiste titulaire de l'église de Sainte-Thérése à Genève.

Dimanche 14 juillet 18h00

Duo Violoncelle et orque

Laure- Helene Michel: Violoncelle: lauréate de nombreux concours nationaux et internationaux. Elle se produit en Europe et ailleurs et collabore avec L'Orchestre Symphonique des Alpes, L'Orchestre de Chambre de Lausanne. Elle sera aux cotés du violoniste Renaud Capuçon pour deux tournées dans l'année.

Thibaut Duret : *Orgue* : titulaire du grand orgue de la Cathédrale de Chambéry. Professeur d'orgue au CRR d'Annecy Pays de Savoie.

Thibaut Duret s'est produit à travers la France, en Allemagne, en Guyane, en Suisse, au Luxembourg.



Dimanche 21 juillet 18h00

Chœur et Orgue

L'Ensemble Unacorda : Chœur mixte professionnel créé en 2015 par **Alexis Gipoulou**, jeune chef de 28 ans. Conservatoire de Saint-Etienne : Ecole Supérieure de Musique de Dijon en direction de chœur et dirige entre-autre l'Ensemble Vocal de Saint-Etienne. Un chœur de référence dans la région.

Dimanche 28 juillet 18h00

Cinéma & Orgue avec écran géant (extraits du programme)

Mort à Venise : Luchino Visconti 1971/ Gustav Mahler : Adagietto

Le Guépard : Luchino Visconti 1963/ Giuseppe Verdi – Nino Rota : Valzer brillante

8½: Federico Fellini 1963/ Nino Rota: La passerella dell'addio

Chambre avec vue: James Ivory 1986/ Giacomo Puccini: O mio babbino Caro

La vie est belle : Roberto Benigni 1997/ Jacques Offenbach : Barcarolle

Cinema Paradiso : Giuseppe Tornatore 1988/ Ennio Morricone II divo : Paolo Sorrentino 2008/ Gabriel Fauré : Pavane op. 50

Enrico Presti : *Orgue :* se produit en Italie, Scandinavie, Autriche, Russie ... Il est directeur artistique de nombreux festivals internationaux.

Concert d'automne

Dimanche 20 octobre 17h00

Concert Baroque Ensemble Vocal et Instrumental « Artémisia »

Chœur mixte crée et dirigé par Anne-Marie Facile : Conservatoire d'Annecy.

L'ensemble vocal offre des programmes composés d'œuvre de grands maîtres, tout autant que des pièces et compositeurs moins connus du public.

Thibaut Duret : *Orgue* : titulaire du grand orgue de la Cathédrale de Chambéry. Professeur d'orgue au CRR d'Annecy Pays de Savoie.

Thibaut Duret s'est produit à travers la France, en Allemagne, en Guyane, en Suisse, au Luxembourg.

Mémoires de Présilly

Ces dernières années, notre village a accueilli beaucoup de nouveaux habitants; certains viennent de villes ou villages voisins, d'autres d'un peu plus loin... Mais la majorité d'entre eux ignorent ce que fut Présilly autrefois. Quant aux Présilliens vivant ici depuis plus longtemps, ils ont parfois oublié « comment c'était avant », pris dans le tourbillon des années qui passent, s'étant habitué au nouveau visage de Présilly au fur et à mesure qu'il se métamorphosait.

Cette rubrique permet de ne pas laisser s'effacer le passé de Présilly! Chaque bulletin est l'occasion de donner la parole à un ancien de la Commune : en sa compagnie, nous partons à la pêche aux souvenirs et, parfois, aux photos retrouvées dans le fond d'une armoire...

La première chose qui frappe lorsqu'on découvre Suzanne Humbert, c'est son dynamisme. Elle dégage une telle énergie, une telle forme physique, que l'on peine à croire qu'elle est née le 19 juillet 1935, affichant ainsi 84 étés!

Suzanne est une Laverrière, famille indéfectiblement liée au dernier café de Présilly, qui vit passer quatre générations de Laverrière.

Il y eut d'abord Jules et Martine (grands-parents de Suzanne), nés respectivement en 1860 et 1871. Ils ouvrirent le bistrot dans leur maison située au Bé d'Cè et datant de 1805 (on peut encore apercevoir cette date inscrite au-dessus de la porte). En 1905, soit un siècle plus tard, ils construisirent une nouvelle maison juste en dessous de la leur et y installèrent le bistrot.

Jules et Martine ont eu quatre enfants : Marie, Célestine, Alfred et Fernand.

Ici, c'est Alfred qui nous intéresse. Il a vu le jour en 1899. Sa rencontre avec Marie Jacquemoud (née en 1904) se produit au début des années 30. La famille Jacquemoud est en effet descendue de Vovray-en-Bornes où elle exploitait une ferme devenue trop petite pour cette famille de sept enfants, désormais tous adultes et dont Marie est l'aînée. Ils s'installent à La Quory (ferme située en dessous de la Chartreuse de Pomier). C'est lors des messes du dimanche, à l'église de Présilly, que Marie et Alfred ont l'occasion de se croiser... et de se plaire...

Le mariage a lieu en 1933. Marie a alors 29 ans et Alfred 34. Ils partagent leur temps entre la petite ferme des Laverrière (10 vaches + quelques hectares de culture) et le bistrot, dont la licence est au nom de Martine (Jules étant décédé en 1909, à l'âge de 49 ans).

Gilbert naît le 29 juillet 1934, suivi de Suzanne en 1935 (le 19 juillet) ; Ginette ferme la marche le 14 novembre 1940.

Pour ce qui est de la scolarité, les trois enfants sont allés à l'école de Présilly (installée à l'époque dans l'actuelle salle du conseil de la mairie, nous avons déjà eu l'occasion de le dire...). Après leur certificat d'étude, les deux aînés vont au collège à Saint-Julien : section comptable pour Gilbert et ménagère pour Suzanne.

Malheureusement, Alfred décède brutalement en 1952, ce qui va changer le cours du destin pour Gilbert et Suzanne : âgés respectivement de 18 et 17 ans, ils doivent interrompre leurs études avant la fin du cursus, afin d'aider à la ferme et au bistrot. "C'était comme ça à l'époque. Le garçon était obligé de continuer la ferme." Suzanne déplore ces anciennes règles familiales. Si Marie avait mis la ferme en location et conservé seulement le bistrot, les deux aînés auraient pu terminer leurs études, trouver du travail et, grâce à leur salaire, aider leur maman, "au lieu de galérer avec 10 vaches et un petit bout de bistrot!"

Pour Ginette, âgée de seulement 12 ans au moment du décès de son père, ce fut un peu différent : après le certificat d'études, elle partit effectuer une formation dans une MFR (Maison Familiale Rurale) à Bonne-sur-Menoge.

En 1954, c'est au tour de Martine, la mère d'Alfred, de partir. Elle était âgée de 83 ans et avait continué d'apporter son aide au bistrot jusqu'à la fin ! Marie reprend alors la licence à son nom, poursuivant ainsi l'œuvre de sa belle-mère.

Le café Laverrière

Ce café qui sera au fil du temps rebaptisé "chez Marie", accueillait essentiellement une clientèle d'agriculteurs qui venaient uniquement en soirée, après le passage à la fruitière, et le dimanche

après la messe.

Précisons que seuls les hommes fréquentaient ce lieu, leurs épouses rentrant sagement à la maison pour préparer le repas... "Alors que maintenant c'est plutôt le contraire : le monsieur fait la cuisine et la femme s'en va retrouver les copines !" plaisante Suzanne.



Gilbert et Suzanne -« C'était le bon temps »

Mémoires de Présilly



Le reste du temps, le bistrot était vide. Les gens du village n'allaient pas au café comme aujourd'hui, ils n'avaient pas beaucoup d'argent (et très peu de temps pour les loisirs!) Les rares visiteurs qui passaient en semaine venaient directement à la cuisine, jamais dans la salle du bistrot.

On préparait parfois des repas ouvriers, lorsqu'il y avait un chantier dans les environs. Et puis, il y avait bien sûr le verre de l'amitié organisé après une sépulture ou un mariage, les salles de fêtes étant inexistantes à l'époque.

Le café Laverrière a connu également les banquets du 11 novembre, organisés par la Commune. On pouvait alors accueillir une cinquantaine de convives.

La vogue

Il y avait cependant un grand événement, organisé chaque année à Présilly, sur l'impulsion de Gilbert, bien avant qu'il ait repris à son nom la licence du café : la fameuse vogue qui avait lieu le dernier week-end de novembre !

Cette vogue était une véritable institution. Elle est restée dans la mémoire de bien des Présilliens.

On pouvait manger des tripes à la mode de Caen et des rissoles le samedi soir et le dimanche soir. L'après-midi du dimanche était consacrée au bal. (À l'époque, les bals et autres fêtes ne se faisaient que le dimanche.) Gilbert avait entièrement rénové la grange pour la métamorphoser en salle de bal. Il se chargeait de toute l'organisation et engageait un orchestre.

La partie restauration était prise en charge par Marie, aidée de Suzanne et Ginette. Imaginez un peu : préparer 300 rissoles et cuisiner suffisamment de tripes pour nourrir les nombreux clients qui allaient se succéder pendant deux soirées ! Ce n'était pas une mince affaire, surtout si l'on considère que tout serait cuit uniquement au moyen du fourneau familial. Il fallait attaquer plusieurs jours avant, préparer des monceaux de pâte feuilletée qu'on laissait reposer ensuite. Pour confectionner sa pâte, Marie utilisait de la farine, de l'eau salée et du saindoux (prélevé sur le cochon qui avait été nourri uniquement avec des produits sains de la ferme ; pas de farines ou autres "cochonneries" à l'époque...) ;

Marie étendait ensuite sa pâte, la parsemait de petits morceaux de beurre (acheté à la fruitière en mottes de 1kg), puis repliait la pâte sur le beurre (un peu comme une chemise dont on rabattrait les pans). Elle laissait poser une demi-heure dans le petit placard bien frais, situé du côté nord de la maison. Ensuite, elle étendait à nouveau la pâte, permettant ainsi au beurre de bien se répandre, puis repliait dans l'autre sens, et répétait la même opération encore deux fois.

Les gens venaient de partout pour assister à cette vogue. Suzanne se souvient de groupes qui partaient de Vers, à pied, pour rejoindre Présilly! Très peu de monde possédait une voiture dans les années 50-60. On se déplaçait généralement à vélo ou au moyen de ses seules jambes...

L'arrivée des salles de fêtes dans les villages a causé la perte de la vogue. Les clients se faisaient de plus en plus rares. En 1965, ce fut la dernière édition de cette belle fête qui avait fait vibrer Présilly pendant de nombreuses années.

Maladies / santé

Une fois encore, peu d'informations sur les remèdes utilisés autrefois, pour la simple et bonne raison que Suzanne, comme la plupart des anciens à qui j'ai posé la question jusqu'ici, n'était jamais malade!

Le seul médicament présent dans leur pharmacie était l'aspirine... Pour le reste, ils se soignaient probablement avec des tisanes, mais Suzanne n'a gardé aucun souvenir à ce sujet.

Elle et Ginette ont eu la rougeole : elles ont dû rester cloîtrées dans leur chambre, dans une obscurité totale. C'était la manière de soigner cette maladie à l'époque.

Quant à Gilbert, une appendicite l'a conduit à l'hôpital de Saint-Julien, à l'âge de 14 ans.

Et pour terminer...

Quand Suzanne se retourne sur le passé, les premiers mots qui lui viennent sont : "Je n'ai que de bons souvenirs. On travaillait tous ensemble. On était simplement heureux d'être réunis, en famille, avec la grand-mère qui est restée parmi nous jusqu'à 83 ans. On était tous logés à la même enseigne."

Suzanne apprécie particulièrement le fait d'avoir grandi à la campagne, en contact avec la terre et les bêtes. Au retour de l'école, ils prenaient leur goûter puis devaient remplir la caisse de bois, donner de l'herbe aux lapins, etc. Ce n'était pourtant pas une corvée pour Suzanne. Son goût de la terre, elle l'a nourri chaque jour depuis son enfance et l'a perpétué en épousant un agriculteur. Aujourd'hui encore, pas une journée ne passe sans que Suzanne côtoie son élément préféré!

Corinne FAVRE

Etat-civil

Naissances

- Caleb BURNIER CLOUX, né le 10.01.2019
- Eline BURNET DUTHIL, née le 10.01.2019
- Leena GUERIN, née le 25.01.2019
- Gabriel GAUTHIER, né le 02.03.2019
- Taym BORGAGNI, né le 04.03.2019
- Augustin BOUDARD, né le 22.03.2019

Félicitation aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux petits citoyens.

Pacs

- Stéphanie HEWKO et Jérémy GUDEFIN, le 3 janvier 2019
- Marjorie DUTHIL et Emmanuel BURNET, le 24 janvier 2019
- Blandine HAEUW et Jason MAZZEGA-REY, le 31 janvier 2019
- Gloriana CISNEROS MARENCO et Joan SOLLIER, le 18 avril 2019

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Décès

- Andrée BERZINGER veuve MEGEVAND, décédée le 28 janvier 2019
- Emma LAMACCHIA veuve PLUCHINO, décédée le 18 mars 2019
- Rose Paulette BRAND veuve RENAULT, décédée le 27 avril 2019

Nous présentons nos condoléances à leurs proches.

Infos pratiques

Ecole Beaupré

 École maternelle :
 04 50 04 47 43

 Ecole primaire :
 04 50 04 59 58

 Secrétariat :
 04 50 04 47 04

Permanences:

SIVU Beaupré Tickets cantine Lundi 8h30 à 11h00 8h30 à 9h00

Jeudi 16h00 à 18h00

Service Intercommunal de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Genevois Bâtiment Athéna 2 38, rue Georges de Mestral Archamps Technopole 74160 Archamps 04 50 95 91 40

Déchèterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67 **Horaire d'été** (mars -octobre) :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-18h Mardi : 14h-18h / Samedi : 9h-18h

Horaire d'hiver (novembre-février) : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h30 Mardi : 14h-17h30 / Samedi : 9h-17h30

Fermée mardi matin, dimanche et jours fériés

La Mairie

97, Route du Bé d'Lè 74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50 Courriel : mairie@presilly.fr

www.presilly.fr
Ouverture au public:
Lundi de 10h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h

Centre de loisirs Récréa-Beaupré

135, rue Beaupré 74160 Beamont 04 50 83 77 78

Ouvert le mercredi et pendant les petites vacances

Régie Eau et assainissement

285, rue Louis Rustin Bâtiment Héra 1 Archamps Technopole 74160 Archamps 04 50 959 960

téléphones et sites utiles

pompiers: 18 SAMU: 15 Gendarmerie: 17

Hôpital de St-julien: 04.50.49.65.65 **Centre anti-poison (Lyon)**: 04.72.11.69.11

Enfance en danger: 119 **Violences femmes info**: 3919 **Allo service public**: 3939

www.justice.gouv.fr www.defenseurdesdroits.fr www.admin.ch